

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° M20- 0000047

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5771

Société : RAM

70695

☐ Actif

☒ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom : ATMANI OUAFAE

Date de naissance : 21.01.1960

Adresse : 101 Bd Moulay Youssef - Casablanca

Tél : 0671271657

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. ERRAJRAH Zineb
Endocrinologue Diabétologue
737, Avenue Moulay Youssef et Rue Boutrac
Résidence ALHAKIM 1er étage N°3 - Casablanca
Tél : 05 22 26 52 11

Date de consultation : 18/2/21

Nom et prénom du malade : ATMANI OUAFAE

Age :

Lien de parenté :

☒ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie : Diabète type 2 + Hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/2/21	C2	300 DH		DR. ERRAJ... Endocrinologue Diabétologue 77, Ave. Pasteur - Montay Youssef et Ras Bouatra Résidence ALKHAJ 3 1er étage N°3 - Casablanca Tel : 05 22 26 52 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

PHARMACIE DE BORDEAUX
Mlle Amal EL ALLALI
PHARMACIEN
164, Bd Bordeaux - CASA
Tel : 05 22 27 75 21

PHARMACIE DE BORDEAUX
Mlle Amal EL ALLALI
PHARMACIEN
164, Bd Bordeaux - CASA
Tel : 05 22 27 75 21

287530

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien Date des Soins Nombre Montant détaillé des Honoraires

AM PC IM IV

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien... l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

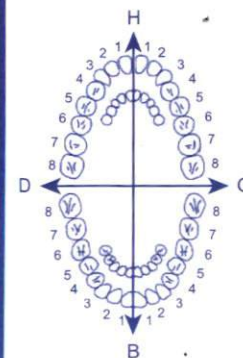
Important :
Veuillez joindre



orthèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES

Traitées Nature des Soins Coefficient



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

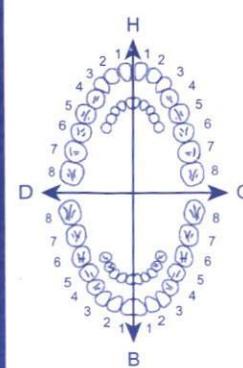
[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتورة الرجاء زينب

متخصصة في مرض السكري

والغدد

السمنة - الكوليسترول



18/2/21

M. Atmani Ouafae

PPV: 49,60 DH
LOT: 20J26
EXP: 10/2023

61000
- Lantus Solostar

12u à 22h
11000
- Jardiance 25

1/2 cp 1/2 le matin
Puis 1 cp 1/2 x 2 mois

4960
- Dene forte (11-4

50640 comp 1155
- Metaglis 40

14400 1-0-0
- Dextensiel 10
1/2 cp 1/2

إقامة مرمار رقم 3 الطابق الأول - الدار البيضاء
737, Angle Youssef rue Boukraa Ré
2x10000

Tel: 05 22 26 52 11 / GS

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaa Casablanca
Lantus Solostar 100U/ml inj
b1 sty 3ml
P.P.V: 152,50 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaa Casablanca
Lantus Solostar 100U/ml inj
b1 sty 3ml
P.P.V: 152,50 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaa Casablanca
Lantus Solostar 100U/ml inj
b1 sty 3ml
P.P.V: 152,50 DH



DR. ERRAJRAJI Zineb
Endocrinologue Diabétologue
El Anassir Hospital Hôpital Youssef el Anassir
Maroc 22 26 52 11

DÉTENSIEL® 1
30 comprimés pelliculés
6 118001 101788
PPV: 72,00 D
Distribué par Coope



DÉTENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés sécables
6 118001 101788
PPV: 72,00 DH
Distribué par Cooper Pharma



TSUP =>

30040

LOT: 303
PER: NOV
PPV: 126

LOT: 295
PER: OCT 2022
PPV: 126 DH

30 Comprimés pelliculés
séables

LOT: 292
PER: AOUT 2022
PPV: 126 DH 80

- by sania cp
2310

- Levothyrona 50
4140

1380 x 3

- Levothyrona 25
2040

680 x 3

- bandelettes accu sheet

4 déterminations

- Augle yma.



118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés séables B/30
PPV: 13,40 DH

7862160336



6 118001 102006
Levothyrox® 25 µg,
Comprimés séables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335



6 118001 102006
Levothyrox® 25 µg,
Comprimés séables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335



6 118001 102006
Levothyrox® 25 µg,
Comprimés séables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335



6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés séables B/30
PPV: 13,40 DH

7862160336



6 118001 040230
MICARDIS 40mg
(Telmisartan)
28 comprimés

BOTTU S.A.

PPV : 168 DH 80

5156301



6 118001 040230
MICARDIS 40mg
(Telmisartan)
28 comprimés

BOTTU S.A.

PPV : 168 DH 80

1069515

BOTTU S.A.

28 comprimés

PPV : 168 DH 80

515630



6 118000 250289

P.P.V. 23,10

287530

DR. BORDEAUX
ALLALI
BORDEAUX
CASA

DR. ERRAJAJI Zineb
Endocrinologue Diabétologue
Hôpital Youssouf el Rouf
Rue Hage N°3 - Casablanca
05 22 26 52 11